



L'ÉCOLE EN DANGER



Parents, on vous parle d'école de la confiance, de drapeaux...

...Ce qu'on ne vous dit pas...

À L'ÉCOLE :

Article 4 bis : Obligation pour les communes de financer la scolarisation des élèves dans le privé dès l'âge de 3 ans.

Le financement de l'École publique et laïque sera donc diminué de fait.

Article 6 : Regroupement des petites écoles avec le collège

Plus qu'**un seul établissement scolaire de la maternelle à la 3^{ème}**, dirigé par le principal du collège, assisté d'un directeur adjoint en charge de toutes les écoles primaires rattachées au collège. **Les actuels directeurs d'école disparaîtraient** et le collège deviendrait le seul interlocuteur des familles.

Cela conduira à une extinction des écoles de moins de 4 classes (109 écoles sur 213 dans le Tarn-et-Garonne) par des fusions et des regroupements, avec de lourdes conséquences pour les élèves et les communes (transport, matériel, moyens humains...)

Article 14 : création d'un vivier de remplaçants à bas coût et non-formés ;

Recrutement d'étudiant-e-s dès la Licence 2 à qui pourront être confiées des missions d'enseignement en responsabilité de classe !

Mardi 16 avril 2019 : Journée « écoles – collèges – lycées morts »

En signe de protestation à cette loi, nous invitons les parents à ne pas scolariser les enfants ce jour-là !

TOUTES LES INFOS ET LES COURRIERS A ENVOYER SONT SUR LE SITE DU SNUipp-FSU 82

DANS LE SECONDAIRE : COLLÈGE ET LYCÉE

- Au Lycée, une orientation plus précoce dès la seconde ;
- Un Baccalauréat en contrôle continu, plus complexe et plus stressant ;
- Au Lycée professionnel, une réduction des horaires d'enseignement ;
- Une sélection accrue à l'entrée au supérieur (après le BAC) ;
- Et 2650 suppressions de postes pour des élèves de plus en plus nombreux !

Nous, enseignant-es, nous nous battons pour exiger des conditions d'apprentissage décentes pour nos élèves et la réussite de tous !

Rejoignez-nous en interpellant vos élu-es (sénateur-trices, député-es, maires) mais aussi les parents d'élèves élu-es au conseil d'école et en participant aux différentes manifestations en cours dans les écoles/établissements.

MARDI 16 AVRIL, SOYONS NOMBREUX-SES À SUIVRE LA JOURNÉE « ÉCOLES - COLLÈGES - LYCÉES - MORTS », NE METTONS PAS NOS ENFANTS A L'ÉCOLE !

Contacts et infos : snu82@snuipp.fr / <http://82.snuipp.fr/>

Facebook (accessible même si vous n'avez pas de profil facebook)

profs en colère 82 (en cliquant ICI)

ou facebook du SNUipp-FSU 82 (en cliquant LA)